



Ville de Romainville



**BAS-PAYS
PREMIÈRE
ASSEMBLÉE
DE QUARTIER**

SAM. 9/03



Règles du jeu pour des échanges constructifs

Ecoute

Respect des points de vue de chacun

Partage de la parole

Respect du cadre posé (sujet) et du temps fixé

Introduction Elodie Casanova

Déroulé

1. Point d'information sur l'actualité du quartier
2. Réponses aux questions reçues
3. La politique d'urbanisme dans la ville et votre quartier
4. Temps d'échanges sur la sécurité des enfants sur les trajets domicile-école
5. Agenda de la démocratie locale

1. Point d'information sur l'actualité du quartier

Les dernières actualités

- **Alice Sollier, Berthe Kolochine Erber & Madeleine Pelletier** donnent leurs noms à trois nouvelles voies de la **ZAC de l'Horloge**
- Le site retenu pour le **futur marché** est l'espace de stationnement en face de l'ex-Franprix sur l'avenue Gaston Roussel
- L'extension de la **ligne 11 du métro** desservira la place Carnot d'ici au mois de juin
- Lancement du **permis de végétaliser**

2. Réponses aux questions reçues

Thématiques

- Commerces
- Petite enfance et éducation
- Propreté
- Fiscalité
- Santé
- Tranquillité publique
- Transition écologique et nature en ville
- Espace public
- Stationnement
- Mobilités
- Avenue Gaston Roussel
- Accueil des nouveaux habitants

3. La politique d'urbanisme dans la ville et votre quartier

Une refonte de l'urbanisme depuis 2020 : de nouveaux principes d'aménagement du territoire



Faire la ville pour et avec les habitant.es, non les promoteurs

- Préservation d'une ville à taille humaine et du patrimoine historique de la ville
- Concertation avec les habitant.es sur les grands projets urbains



La ville pour tous et toutes

- De nouveaux équipements publics
- Une mixité de l'habitat (logement social, logement abordable)



Une ville protectrice de l'environnement et d'une meilleure qualité de vie

- Plus d'espaces publics, plus d'espaces verts et paysagers
- Une prise en compte systémique des enjeux de biodiversité

La traduction opérationnelle des principes d'aménagement : qui fait quoi ?

- Les grandes orientations politiques d'aménagement du territoire se déclinent dans un document stratégique et opérationnel, **le plan local d'urbanisme (PLU)**
- Depuis 2020, le PLU est coconçu par les 9 villes de l'intercommunalité Est Ensemble et est devenu **le PLU intercommunal** : il est le reflet des orientations des différentes villes du territoire.
- La ville de Romainville porte dans le PLU lors de ses modifications **ses nouvelles orientations ambitieuses**, tant sociales qu'environnementales.
- La délivrance des permis de construire est une **compétence ville**.

L'impact concret des nouvelles orientations municipales

- Modifier les règles du PLUi a un impact direct sur les nouvelles constructions : le respect des nouvelles règles est **obligatoire**
- Depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité, le PLUi a été modifié deux fois (approbation en mars 2020)

Modification n°1	Modification n°2
<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un moratoire sur les projets d'aménagement par la mise en place de PAPAG• Préservation des espaces verts du territoire par la mise en place d'EPP [espaces verts protégés]	<ul style="list-style-type: none">• Préservation du caractère pavillonnaire de Romainville et de la pleine terre par la création d'un nouvel indice (indice T) très protecteur• Renforcement des protections sur les arbres d'alignement

Les impacts concrets des nouvelles orientations municipales au Bas-Pays

Les nouveaux principes vont à contre-courant de ce qui a été réalisé durant la première phase de la **ZAC de l'Horloge** :

- Moins de **densité**
- Limitation des **hauteurs**
- Création de **nouveaux équipements publics**
- Plus d'**espaces publics et paysagers**
- Plus de **mixité sociale**

2 révisions en parallèle, dans une même temporalité

- La **modification n°3** du PLUi, portant sur **quatre axes centraux** :
 - **Renaturation** : multiplier les îlots de fraîcheur, augmenter l'offre d'espaces verts disponible par habitant.es, valoriser le paysage...
 - Ville **mixte et productive** : maintien de l'activité productive en zone dense, question de la logistique urbaine, outils de mixité sociale de l'habitat...
 - **Déclinaison** des documents stratégiques et des études urbaines d'Est Ensemble : le plan guide des abords du T1, le plan local de mobilités...
 - **Simplification** du document : réduire les exceptions, simplifier son utilisation
- La **révision patrimoniale** du PLUi, portant sur les systèmes de **protection du patrimoine bâti**

Les objectifs de ces révisions

	Ville de Romainville	Est Ensemble
Modification n°3	<ul style="list-style-type: none">• Limitation des hauteurs• Limitation de la densité• Levée des PAPAG [zone moratoire constructions] <p>=> Les objectifs sont de continuer à transcrire réglementairement les nouvelles orientations politiques d'aménagement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ville mixte et productive• Renaturation• Simplification du document• Intégration des études urbaines
Révision patrimoniale	<ul style="list-style-type: none">• Protection des caractéristiques du bâti romainvillois• Garder l'esprit village de Romainville (sentes, villas)• Préservation du centre-ville historique et de sa trame viaire caractéristique	<ul style="list-style-type: none">• Harmonisation des protections à l'échelle intercommunale

Les modalités de concertation d'Est Ensemble

La révision du PLU intercommunal est une compétence d'Est Ensemble : les temps de concertation à venir sont donc portés par l'intercommunalité

Modification n°3

=> 2 réunions publiques sur
l'ensemble du territoire à venir fin
mai / début juin

=> Enquête publique

Révision patrimoniale

=> 3 réunions publiques sur
l'ensemble du territoire à venir fin
mai / début juin

=> Enquête publique

Vous avez des questions, des remarques ?

- En plus de vous encourager à participer aux temps de concertation organisés par Est Ensemble, la ville de Romainville vous propose d'être le relais de vos avis et remarques
- Ces derniers seront transmis à l'intercommunalité dans le cadre du processus de concertation

plui@ville-romainville.fr

4. Temps d'échanges sur la sécurité des enfants sur les trajets domicile-école

Pourquoi cet échange ?

- Entendre les **attentes des habitants** du quartier sur ce sujet
- Ouvrir le **débat** et laisser l'**expertise citoyenne** s'exprimer
- Explorer des **pistes d'amélioration**
- Permettre aux services d'approfondir ce sujet sur la base de **premiers éléments remontés du terrain**
- Organiser éventuellement une concertation pour aller plus loin

5. Agenda de la démocratie locale

Les prochains évènements participatifs du quartier Bas-Pays

- Réunion d'information pour la présentation du **plan d'actions de la GUSP Bas-Pays** courant mai
- Chantier participatif de la **micro-ferme Paul de Kock**

Les prochains évènements participatifs à l'échelle de la ville

- Du 18.03 au 07.04 : lancement des candidatures pour le **nouveau comité des Retraités**
- Réunion d'information sur la **place Carnot** d'ici fin avril
- Réunion d'information sur le **Tram T1** dans le printemps

Les prochains évènements participatifs à l'échelle d'Est Ensemble

- Fin mai / début juin : réunions publiques sur le **PLUi**
- Fin mai / début juin : réunion publique sur l'**étude patrimoniale**

**Les prochaines assemblées de quartier auront lieu
en octobre / novembre**

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Nous vous invitons à partager un pot convivial